



MAIRIE DE LE BOUCHAGE
211 Route des Corbassières
38510 Le Bouchage
Tel : 04 74 80 03 42
Email mairie.bouchage@gmail.com

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le quinze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en séance publique au nombre prescrit par la Loi, à la salle du Conseil à la Mairie, sous la présidence d'Annie POURTIER, Maire.

Présents : Monsieur Paul BONNAVIAT, Monsieur Robert COPET, Madame Martine FAROUD-LESTRA, Monsieur Jérôme GELAS, Madame Nathalie GODIN, Madame Céline PELLOUX, Monsieur Christophe PERRIER, Madame Annie POURTIER, Monsieur Alain REPOSO, Monsieur Jérôme TRILLAT

Pouvoirs : Monsieur Guy MATHIOLON à Madame Annie POURTIER, Madame Françoise HERBEPIN à Madame Nathalie GODIN, Madame Sophie DUCARRE à Madame Martine FAROUD-LESTRA

Excusées : Madame Françoise GAGNEUX et Madame Nathalie PATTARD-BOUVARD

Secrétaire de séance : Monsieur Alain REPOSO

Date de convocation : 08 décembre 2025

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du mardi 02 décembre 2025.

Madame le Maire propose d'ajouter trois points supplémentaires :

- Distribution des colis des anciens par la commission communale des Affaires Sociales
- Ateliers équilibre
- Visite du Sénat pour la classe de CM1-CM2 de l'école Anna Bordel

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications proposées.

POINTS SOUMIS A DELIBERATIONS

- **Demande de subvention au titre des amendes de police auprès du Département de l'Isère pour l'opération Requalification du centre village Phase o**
Rapporteur : Annie Pourtier, Maire

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de requalification du centre village Phase o Forêt urbaine, terrain et VRD dont le coût prévisionnel des travaux est estimé à 445 450 € HT, avant consultation des entreprises.

Madame le Maire rappelle qu'elle a sollicité :

- Le Département de l'Isère au titre de « 1 arbre, 1 habitant en Isère » pour une subvention d'un montant de 20 000 € maximum
- La Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné au titre du Fonds de concours pour une subvention d'un montant de 83 655 €
- La Région Rhône Alpes Auvergne au titre du « Bonus Ruralité » pour une subvention d'un montant de 100 000 €

Madame le Maire précise que le projet comprend la création de places de stationnement et d'un cheminement doux et que ces travaux sont éligibles à une subvention versée par le Département de l'Isère au titre des amendes de police.

Les modalités sont les suivantes :

- Aide est plafonnée à 40 000 €
- 3 taux sont définis selon l'Indice de Richesse (IR) :
 - 50 % pour les IR ≤ 39
 - 55 % pour les IR compris entre 40 et 60
 - 60 % pour les IR ≥ 61

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention d'un montant de 40 000 euros, montant maximal, auprès du Département de l'Isère au titre des amendes de police pour les travaux de requalification du centre village Phase o Forêt urbaine, terrain et VRD.

Madame le Maire demande son avis au Conseil Municipal.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, et la majorité des membres présents :

- **ACCEPTE** de solliciter une subvention d'un montant de 40 000 euros auprès du Département de l'Isère au titre des amendes de police pour les travaux de requalification du centre village
- **CHARGE** Madame le Maire de déposer un dossier de subvention auprès du Département de l'Isère,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous actes et documents relatifs à la présente délibération.

Madame le Maire remercie le Département de l'Isère pour sa vigilance et ses recommandations concernant le dépôt de cette demande de subvention.

Madame le Maire indique qu'une réunion aura lieu en mairie le vendredi 19 décembre 2025 à 10h avec l'entreprise PERRIOL et le Cabinet d'Etude Merlin pour la préparation du lancement des travaux.

AUTRES POINTS

- **Point sur les travaux de Cessenoud**

Rapporteur : Christophe Perrier, 3^{ème} adjoint délégué à la Voirie, à la Sécurité et aux Finances

Monsieur Christophe Perrier indique que les travaux de VRD réalisés par l'entreprise SPIE BATIGNOLLES, concernant l'aménagement sécuritaire de Cessenoud, sont terminés et que la réception des travaux aura lieu le mercredi 17 décembre à 9 h.

Les travaux de marquage, réalisés par l'entreprise Proximark, ainsi que la prestation « Espaces verts » assurée par l'entreprise Jardins du Val Rupéen, sont programmés pour le début de l'année 2026.

Les travaux se sont bien déroulés et les délais d'intervention ont été respectés. Madame le Maire avait pris un arrêté afin de réglementer la circulation, ce qui a nécessité la mise en place d'une circulation alternée pendant toute la durée des travaux ainsi que la fermeture totale de la route durant deux jours.

La signalisation a été mise en place par l'entreprise, que Madame le Maire remercie sincèrement. Elle déplore toutefois quelques incivilités, ainsi que le vol ou le déplacement de certains panneaux, ayant causé des désagréments aux usagers.

Madame Nathalie Godin et Madame le Maire indiquent avoir reçu des retours positifs concernant cet aménagement et précisent que les riverains ont exprimé leur grande satisfaction, notamment en raison de la réduction de la vitesse des usagers.

Madame le Maire remercie Monsieur Paul Bonnaviat, qui en a profité pour remettre en service un chemin communal en réalisant un broyage qui n'avait pas été effectué depuis plusieurs années.

Monsieur Robert Copet indique qu'une bande piétonne d'environ 50 mètres ne présente pas un rendu esthétique satisfaisant et nécessiterait peut-être un complément de travaux. Monsieur Paul Bonnaviat propose d'attendre la repousse de l'herbe. Madame le Maire précise que, si cela ne suffit pas, une reprise pourrait être envisagée.

Monsieur Paul Bonnaviat indique qu'il sera nécessaire de rehausser le panneau « bus ». Madame le Maire répond que ces travaux seront prochainement confiés au service technique.

Madame le Maire remercie sincèrement Madame Nathalie Godin et Monsieur Paul Bonnaviat pour le suivi des travaux ainsi que pour leur présence à toutes les réunions de chantier. Elle remercie également le cabinet Ellipse, en charge de la maîtrise d'œuvre et l'entreprise SPIE BATIGNOLLES, en charge des travaux, pour leur grand professionnalisme.

- **Décisions du maire**

Rapporteur : Annie Pourtier, Maire

04/12/2025	Réseau des communes	Renouvellement du site internet pour 3 ans soit	890.40 € TTC/an
05/12/2025	SEDI	Fournitures administratives	140.94 € TTC
05/12/2025	SOREXTO	Paillage sol amortissant jeux à l'école	329.93 € TTC
05/12/2025	Elis	Dératisation logement communal	450.00 € HT

08/12/2025	ORCEL'LEC	Complément placard local sous appartement communal	290.00 € TTC
15/12/2025	Papeterie Lacoste	Ramettes papier A4 pour l'école	264.00 € TTC
15/12/2025	Papeterie Lacoste	Ramettes papier A4 et A3 pour la mairie	320.40 € TTC
15/12/2025	Imprimerie GCom	1000 enveloppes avec logo de la mairie	170.40 € TTC

- Distribution des colis de fin d'année par la Commission des Affaires sociales**

Rapporteur: Martine Faroud-Lestra, Conseillère Municipale et Présidente de la commission communale Action sociale

Madame Martine Faroud-Lestra indique que 65 colis de Noël ont été distribués aux personnes de plus de 75 ans, dimanche 14 décembre. Les colis composés essentiellement de produits locaux ont fait la joie des anciens qui ont accueilli chaleureusement les membres de la commission communale Affaires sociales. Cette visite à domicile, en EHPAD ou en foyer logement pour certaines personnes est très attendue et appréciée des bénéficiaires. C'est un moment privilégié de partage et de discussions.

Madame le Maire remercie sincèrement Madame Martine Faroud-Lestra, présidente de la commission communale d'Action Sociale, Madame Françoise Herbezin, adjointe en charge de l'Action Sociale, ainsi que tous les membres de commission pour leur investissement et la réussite de cet évènement, les enfants de l'école pour la confection des cartes de vœux et le sou des écoles grâce à leur collaboration concernant le calendrier 2026 également présent dans les colis.

- Ateliers « Equilibre »**

Rapporteur: Martine Faroud-Lestra, Conseillère Municipale et Présidente de la commission communale Action sociale

Madame Martine Faroud-Lestra indique que les ateliers gratuits « Equilibre » basés sur la prévention des chutes mis en place en lien avec plusieurs caisses de retraite et destinés aux personnes de 60 ans ont pris fin le 04 décembre.

Lors de cette dernière séance, le groupe de 12 participants s'est montré très satisfait d'avoir participé aux séances et l'intervenante a fait part de son appréciation très positive de la dynamique et de l'ambiance du groupe.

Madame le Maire remercie sincèrement Madame Martine Faroud-Lestra pour la coordination de ces ateliers qui ont connu un réel succès puisque des personnes étaient inscrites sur liste d'attente.

- Visite du Sénat pour la classe de CM1-CM2 de l'école Anna Bordel**

Rapporteur: Céline Pelloux, Conseillère Municipale et Présidente de la commission communale Enfance et vie scolaire

Madame Céline Pelloux informe le Conseil Municipal que 18 élèves de la classe de CM1-CM2 et 7 accompagnants se sont rendus à Paris mercredi 10 décembre 2025 pour une visite du Sénat. Cette sortie a été organisée et financée par la Municipalité. Les élèves ont été reçus par Madame Frédérique Puissat, sénatrice de l'Isère.

La journée s'est déroulée de la manière suivante :

- Rendez-vous devant d'école Anna Bordel à 4h45
- Départ de l'école Anna Bordel à 5h15 en autocar pour rejoindre la Gare de Lyon Saint Exupéry
- Départ en TGV à 6h54 de la Gare de Lyon Saint Exupéry pour Paris.
Pour certains enfants, prendre le TGV pour la première fois a été une source d'appréhension rapidement dissipée car tout s'est parfaitement déroulé.
- Arrivée à Paris Gare de Lyon à 8h47
- Départ en bus à 9h00 pour un circuit touristique dans la capitale (Pont Alexandre III, Petit Palais, Grand Palais, Champs Elysées, Arc de Triomphe, Place du Trocadéro, Tour Eiffel, Champ de Mars...) avec un arrêt au pied de la Tour Eiffel et au Champ de Mars. Le chauffeur du bus a rendu la visite incroyable pour les enfants en faisant écouter aux élèves des musiques issues d'un répertoire en lien avec la capitale.
- Déjeuner dans le Jardin du Luxembourg situé à côté du Sénat de 12h00 à 12h45.
Chacun avait apporté son pique-nique pour le repas de midi quant aux goûters du matin et de l'après-midi, ils ont été offerts par le sou des écoles.
- Arrivée au Sénat à 12h45 pour les formalités d'entrée.
- Visite du Sénat avec Madame Frédérique PUISSAT, Sénatrice de l'Isère, de 13h00 à 15h00. La visite a été très ludique, intéressante, sympathique et dynamique.
- Présence des élèves dans la cour principale du Sénat afin d'assister à l'arrivée des Ministres. De nombreux Ministres, à leur arrivée, sont venus saluer les enfants du Bouchage et leur ont accordé une photo : Ministre de l'Intérieur, Ministre de la Justice, Ministre de Handicap, Ministre des Relations avec le Parlement, Ministre de la Culture, Ministre de l'Education Nationale, Ministre de la Ruralité...
- Questions au Gouvernement de 15h à 16h
- Départ du Sénat à 16h30 en bus pour rejoindre Paris Gare de Lyon.
- Départ du TGV à 18h13 pour une arrivée à la Gare de Lyon Saint Exupéry à 20h05.
- Départ de la Gare de Lyon Saint Exupéry en bus à 20h15 pour une arrivée devant l'école du Bouchage à 21h25.

Madame Céline Pelloux précise que la Directrice de l'école, Madame Elodie Forfait, a réalisé des photos et des vidéos tout au long de la journée qui permettront la réalisation d'un documentaire.

Madame le Maire remercie sincèrement Madame la Sénatrice pour son accueil, les enfants pour l'intérêt manifesté ainsi que leur bonne humeur tout au long de cette journée et les accompagnateurs.

Madame la Présidente de la commission communale Enfance et Vie scolaire et Madame le Maire concluent en précisant que cette journée a été extraordinaire et inoubliable pour les enfants, comme pour les accompagnateurs.

La séance est levée à 19H45.

La date du prochain Conseil Municipal sera mise en ligne sur la page d'accueil du site internet de la commune du Bouchage : www.lebouchage38.fr

Le Maire,
Madame Annie POURTIER

Le secrétaire de séance,
Monsieur Alain REPOSO

